

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 14 novembre 2011



La CREA lance la 2^e édition du concours d'éloquence pour tous les élèves de seconde de son territoire



Devant le succès de la 1^{ère} édition, la CREA a décidé de reconduire cette année le concours d'éloquence, qui met en avant les jeunes talents lycéens de son territoire. Ce concours leur donne l'occasion de s'exercer à prendre la parole en public, à s'exprimer et à convaincre un auditoire. Des compétences importantes dans la vie professionnelle et personnelle.

LES ACTIONS DE LA CREA EN FAVEUR DE LA JEUNESSE SUR SON TERRITOIRE

La solidarité est une valeur essentielle pour la CREA. Parmi ses nombreuses actions de solidarité, la CREA mène des projets pour soutenir les jeunes dans leur vie professionnelle et personnelle. Le concours Créa'ctifs récompense les projets de jeunes les plus novateurs et les plus respectueux de l'environnement – souvent des créations d'entreprises – grâce à des subventions pouvant atteindre 5000 euros. La CREA'SUP'CUP rassemble et crée des liens entre les étudiants du territoire autour d'une compétition sportive amicale. Avec le concours d'éloquence, la CREA donne l'occasion aux jeunes de s'exercer à prendre la parole en public et à vivre une expérience inédite.

L'ELOQUENCE, UNE QUALITE IMPORTANTE

Pour convaincre un auditoire, la pertinence des idées ne suffit souvent pas. La façon de s'exprimer, l'intonation, l'expression, le vocabulaire employé... sont essentielles pour donner de la force aux idées. Pour des rendez-vous professionnels mais aussi personnels, l'éloquence est une qualité importante. Le concours de la CREA permet aux jeunes de s'exercer devant un public de professionnels tout en récoltant de précieux conseils pour l'avenir.

LES MODALITES DU CONCOURS :

Le concours est ouvert à tous les élèves des classes de seconde des lycées situés sur le territoire de la CREA, soit toutes filières confondues, 35 établissements. Les lycéens inscrits au concours passent par trois phases :

Pour la **première phase** : elle se déroule au sein des 35 établissements scolaires qui souhaitent participer à ce concours. Les élèves s'inscrivent auprès de leurs directions.

Un jury intermédiaire est organisé si besoin pour sélectionner parmi les candidats les 16 meilleurs orateurs. Ils doivent préparer à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6/8 minutes maximum. Ce jury est composé d'un représentant de la CREA, d'un représentant de la Région Haute-Normandie, d'un représentant de Paris Normandie, d'un chef d'établissement, d'un professeur des lycées et d'un avocat.

Enfin, **la troisième et dernière phase** vise à déterminer les 3 lauréats du concours. Pour cette sélection, chaque candidat prépare à l'avance un exposé autour d'un sujet commun. L'exposé de chaque candidat est limité à 6 - 8 minutes maximum. **Les lauréats du concours sont sélectionnés par un jury final.**

LE JURY FINAL EST COMPOSE DE 12 MEMBRES :

- Le Président de la CREA ou son représentant ;
- Le Recteur de l'Académie de Rouen ou son représentant ;

- Le Président de la Région ou son représentant ;
- Un élu de la CREA ;
- La Directrice du Centre Dramatique Régional de Haute-Normandie ;
- Un professeur des Universités (lettres modernes) ;
- Le Directeur Général de Paris-Normandie ou son représentant ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rouen ou un autre avocat désigné par celui-ci ;
- Une personnalité du spectacle ;
- Un proviseur ou un professeur des lycées
- Le Délégué Régional du Groupe La Poste
- Un représentant du monde économique local

LE JURY RECOMPENSE 3 LYCEENS TOUTE FILIERE CONFONDUE

- 1 pour la filière générale;
- 1 pour la filière professionnelle et technologique ;
- 1 prix « spécial du jury ».

LES CRITERES D'EVALUATION :

⇒ La façon de s'exprimer : 11 points de l'évaluation

Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé et l'utilisation des supports écrits.

⇒ Le fond : 6 points de l'évaluation

Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.

⇒ La présentation : 3 points de l'évaluation

Le respect du temps, la gestuelle, la tenue.

LE CALENDRIER :

Lancement du concours : 14 novembre 2011

Fin d'inscription auprès des proviseurs : vendredi 13 janvier 2012

Jury intermédiaires : entre février et mars

Jury final : 18 avril 2012

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les élèves désireux de concourir doivent faire acte de candidature auprès de leur établissement au moyen d'une fiche d'inscription.

LES RECOMPENSES :

À l'issue de la deuxième phase, les candidats admis à se présenter à la phase finale bénéficieront de :

- Deux places de cinéma ou de théâtre (offertes par la CREA) ;
- Deux places au Zénith ou au 106 selon la programmation (offertes par la CREA) ;

- Un abonnement au site www.paris-normandie.fr pendant une durée de 3 mois

Les trois lauréats du concours d'éloquence recevront :

- Un trophée ;
- Un prix pour l'établissement d'un montant de 2 500 € permettant à celui-ci l'acquisition d'un équipement podcasts ou un autre équipement à visée pédagogique ;
- Un prix pour chaque lauréat d'un montant de 500 € ;
- Un abonnement d'un an aux transports en commun de la CREA ;
- Un objet cadeau du Rectorat ;
- Un objet cadeau de la Région Haute-Normandie ;
- Un objet cadeau de Paris-Normandie ;
- Un objet cadeau du Barreau de Rouen
- Un cadeau de la part de la Poste d'un montant de 300 euros
- Un abonnement de 3 spectacles pour le Théâtre des Deux Rives de Rouen

Dans l'hypothèse où plus d'un lauréat relèverait du même lycée, l'établissement recevra une seule fois le prix lui permettant d'acquisition de l'équipement pédagogique.

LES PARTENAIRES :

Le concours d'éloquence est réalisé par la CREA en collaboration avec la Région Haute-Normandie, l'Académie de Rouen, le Barreau de Rouen, le journal Paris-Normandie, le Centre dramatique régional de Haute Normandie Théâtre des deux rives et du groupe La Poste.



Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS
Attachée de presse CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.rivals@la-crea.fr

Cathy PREVOST
Assistante
02 32 76 69 37
cathy.prevost@la-crea.f